

## **La Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) dénonce un très inquiétant manque de renouvellement des générations en agriculture**

Après 15 ans d'existence, la FJA a structuré son organisation autour d'une priorité centrale : **l'installation des jeunes en agriculture.**

Malheureusement, force est de constater que le renouvellement des générations en agriculture ne se réalise pas comme il le devrait. Les chiffres sont interpellants, **seuls 4 % des agriculteurs ont moins de 35 ans** en Région wallonne, plus de 50 % des agriculteurs ont plus de 55 ans. **Sur 100 exploitations qui cessent leurs activités, à peine 30 voient le jour.** C'est tout un modèle agricole qui est en sursis.

Les facteurs à l'origine de ce constat sont multiples mais 2 constituent des freins particulièrement importants pour l'installation des jeunes agriculteurs : **la politique agricole menée au niveau européen et l'accès au foncier.**

Les pouvoirs publics se sont progressivement désengagés de la Politique Agricole Commune depuis les années 1990. Ce phénomène s'est accéléré de réformes en réformes et a mené les agriculteurs européens et donc wallons sur un marché désormais mondialisé.

La crise que traverse actuellement le secteur laitier illustre malheureusement bien cet état de fait. Elle est la résultante de choix politiques européens qui ont conduit à l'abandon progressif des mécanismes de régulation des marchés. Cela a induit un alignement des prix européens sur les cours des transactions mondiales caractérisés par leur extrême volatilité. La FJA a toujours dénoncé cette orientation et considère que ces cours ne sont pas adaptés à la situation financière de la majorité des éleveurs laitiers car ils n'intègrent pas l'évolution des coûts de production.

En cas de baisse prolongée des prix comme nous le connaissons actuellement, ce sont les jeunes agriculteurs qui sont les plus vulnérables car ils dû consentir de lourds investissements faisant suite à leur récente installation.

Il n'y a pas que le secteur laitier qui est aux abois, la viande bovine, le porc, les céréales et demain le secteur sucre (avec l'abandon programmé du « quota sucre ») connaissent et connaîtront encore le même sort sans un changement d'orientation politique au niveau européen. La FJA considère que des mesures ponctuelles de crises, comme celles qui sont actuellement sur la table, sont insuffisantes et ne permettront pas d'anticiper de nouvelles crises. Nous plaçons pour l'activation de mécanismes innovants de gestion de l'offre dynamiques. Selon nous les pouvoirs publics et les Etats membres de l'Union européenne devraient en assurer la gestion.

Le postulat selon lequel les marchés peuvent s'autoréguler qui est à la base des politiques agricoles de ces 25 dernières années et la conquête de nouveaux marchés ont montré toutes leurs limites. Il est urgent de changer de direction sans quoi l'avenir des jeunes agriculteurs et plus globalement le modèle d'agriculture familiale que nous soutenons serait gravement hypothéqué. Ce modèle nous le souhaitons durable c'est-à-dire viable économiquement, viable socialement, respectueux de l'environnement et transmissible aux générations futures.

Un deuxième grand facteur qui explique cette situation de « désinstallation » se situe au niveau de l'accès à la terre devenu très compliqué pour les jeunes agriculteurs. Cela que ce soit via l'achat ou la location.

La valeur vénale des terres agricoles est aujourd'hui en totale déconnexion avec leur valeur économique. La concurrence entre agriculteurs eux-mêmes et le nombre croissant d'investisseurs

« externes » contribuent à cette hausse des terres agricoles. Ce sont une nouvelle fois, les jeunes agriculteurs, les plus fragilisés financièrement qui en sont les premières victimes. Pour la FJA, l'acquisition de terres agricoles pour les jeunes agriculteurs n'est pas un objectif en soi. La location doit rester la porte d'accès préférentielle à la terre et ce via le bail à ferme. Malheureusement actuellement de plus en plus de propriétaires (non-agriculteurs ou anciens agriculteurs) se détournent de celui-ci. Les raisons qui expliquent cela sont notamment liées à l'attribution des aides directes européennes à l'hectare mais aussi à la protection que confère le bail à ferme aux agriculteurs jugée comme excessive pour les propriétaires.

Pour la FJA il existe plusieurs leviers d'action pour enrayer ce phénomène. Pour avoir un réel impact, il conviendrait de les actionner de concert. Nous pensons notamment à une définition plus contraignante de l'agriculteur actif, une révision du mode d'attribution des aides PAC, la mise en œuvre des instruments de la politique foncière wallonne et bien entendu à une réforme du bail à ferme d'ailleurs annoncée dans les prochains mois. Cette réforme devra garantir une sécurité d'exploitation suffisante essentielle pour les jeunes agriculteurs tout en rendant le bail attractif pour les propriétaires. Le détail de nos propositions en la matière se trouve sur notre nouveau site internet [www.fja.be](http://www.fja.be) (actualités syndicales).

**Pour en savoir plus sur nos revendications, nous vous invitons cordialement sur notre stand (29.17) ce lundi 25 juillet pour participer à notre traditionnel drink qui sera précédé d'un discours de notre Président Pierre André ainsi que par les interventions des Ministres fédéral et régional de l'agriculture Messieurs Borsus et Collin.**

Pour plus de renseignements :

Pierre André, Président de la FJA - 0478/55.86.42

Guillaume Van Binst, Secrétaire général de la FJA - 0478/601.700